Ensemble,

Construisons un avenir pour Saint-Maximin 2



Madame, Monsieur,

Nous voici au terme du mandat que vous nous avez confié en mars 2008. Comme nous nous y étions engagés, tout au long de ces six années, nous :

- nous vous avons représenté.
- nous avons défendu vos intérêts en contrôlant la façon dont votre argent était dépensé.
- nous vous avons informé,

Les 23 et 30 mars nous solliciterons à nouveau vos suffrages.

Compte tenu de l'état de nos finances, et de notre volonté affirmée de ne pas augmenter les impôts déjà fort élevés, il nous apparaît nécessaire de présenter un projet global et harmonieux de développement de la cité qui sera réalisé dans le temps, par tranches.

Il repose sur quatre grands chantiers:

- l'aménagement d'une zone d'activités destinée à accueillir des entreprises de fabrication, seules génératrices d'emplois en nombre,
- la création d'un parc des sports et de loisirs destiné à regrouper toutes les activités disséminées sur le territoire de la commune, autour d'une piscine couverte.
- la réhabilitation du centre ancien afin qu'il retrouve son attractivité,
- la construction d'un nouveau groupe scolaire.

Et sur une démarche :

Par la signature de la charte Anticor, nous nous sommes engagés :

- à mettre fin aux pratiques opaques et clientélistes qui gangrènent notre démocratie.
- à adopter une démarche transparente, respectueuse des personnes et d'une éthique en politique,
- à gérer de façon plus rigoureuse l'argent public.

Pour nous permettre de mener à bien ces projets et de **restaurer un mode de** fonctionnement garant des valeurs de la République, je compte sur vous.

Alain Decanis.

Depuis 6 ans, vos élus vous ont représentés et ont défendu vos intérêts



Inauguration de l'avenue Paul Bertin



En lutte contre la LGV PACA



Participation aux fêtes de quartiers



Communication par le canal de RSB



Inauguration du local du groupe d'opposition octroyé suite à une décision de justice



Evaluation des dégâts et recherche de solutions suite à l'inondation d'un quartier.



Mesure de l'impact sur l'environnement de la ZAC du Mont Aurélien

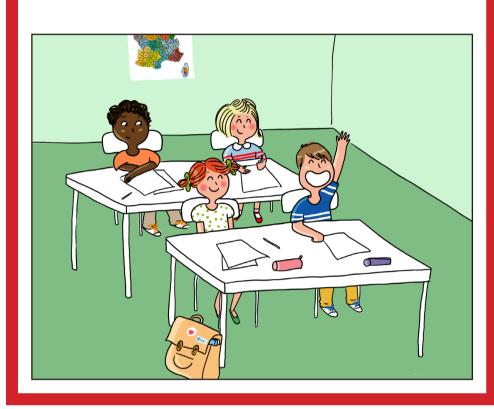


NOS PRIORITES

Construire un nouveau groupe scolaire

En raison d'une expansion démographique non maîtrisée, les établissements actuels saturent. Il est urgent de prévoir :

- la construction d'un nouveau groupe scolaire,
- le positionnement d'un futur collège.



Organiser les services de la police municipale de façon à assurer une présence plus importante aussi bien dans les quartiers importante aussi bien dans les quartiers que dans les zones, et de réduire les incivilités dans le centre ancien

Euvrer pour le ferroviaire tout en prédestinées à lir

Créer des pistes
cyclables lors
des aménagements de voies et
implanter des
parcs à vélos

Respecter les valeurs de la Rép et une éthique politique

Nous nous engageons à adopter des **pratiques tr**

- répartition des subventions aux associations,
- attribution des logements sociaux,
- recrutements et d'avancement des agents com
- respect des droits des élus de l'opposition, con
- instauration d'un dialogue régulier avec les cit
 mise en œuvre d'une véritable politique de com
- mise en œuvre d'une véritable politique de com avec les usagers par l'ouverture d'un portail cit
- application de la règle de non-cumul des mand

Proposer un programme culturel et d'animation diversifié et de qualité Créer une Maison du Pays Saint Maximinois destinée à sauvegarder notre patrimoine sous toutes ses formes et à le rendre accessible à tous

Aménager des n d'épuration re principe des fi de rose

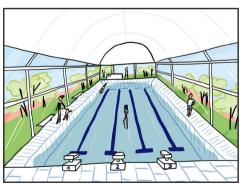
Doter la commune d'un parc des sports et des loisirs

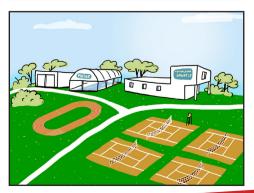
L'idée est de progressivement rapatrier tous les équipements liés au sport et au loisir en un même lieu. Autour d'une piscine couverte, seront aménagés une piste d'athlétisme, des courts de tennis, des salles adaptées aux différentes disciplines, un parcours santé...

La construction de la piscine, comme celle de Fuveau qui vient d'ouvrir ses portes, pourrait être financée dans un cadre intercommunal. Son fonctionnement, confié à un privé dans le cadre d'une Délégation de Service Public, ne coûtera rien aux contribuables. La vente des terrains communaux occupés actuellement par le Tennis Club de Resty couvrira les frais d'aménagement du nouveau complexe tennistique.

La cession des locaux communaux vétustes (hangar Riccardi, magasin Siccardi...) financera la construction de bâtiments neufs plus adaptés. Le lieu d'implantation devra être suffisamment vaste pour accueillir un parking de capacité, proche des établissements scolaires et permettre des possibilités d'extension.

Au-delà de l'aspect purement sportif, cet ensemble permettra en outre de renouer un lien social.





TOUT NE POURRA ÊTRE RÉALISÉ TOUT DE SI DE CES PROJETS S'INSÈRE DANS UNE VISION GL la réouverture de la ligne Le Carnoules-Gardanne Éconisant des mesures niter les nuisances sonores Prévoir dans le Plan Local d'Urbanisme des emplacements réservés destinés à accueillir des établissements scolaires, un centre de loisir, des micro-stations d'assainissement, une déviation...

ublique

ansparentes en matière de :

munaux, formément à la loi,

oyens,

munication, et d'amélioration des relations oyen sur le site Internet de la commune, ats.

nicro-stations posant sur le ltres plantés

aux.

Préserver les terres agricoles et aider les jeunes agriculteurs à vivre correctement de leur production.

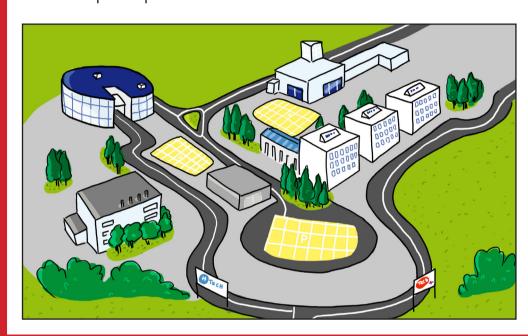
Pour que nos enfants puissent travailler et vivre ici!

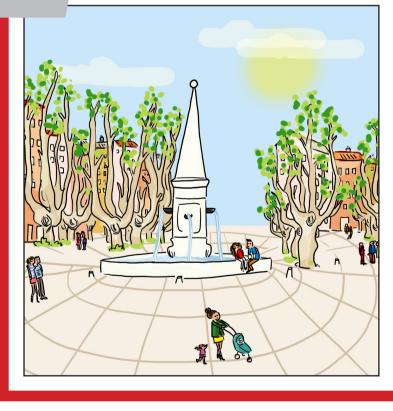
Ces dernières années, l'augmentation de population, et donc du nombre de consommateurs, a entrainé une multiplication des zones commerciales.

Mais les emplois créés dans le commerce ne pouvant suffire à absorber tous les nouveaux actifs, le taux de chômage n'a cessé de croitre.

Nous préconisons de stabiliser la population et d'aménager un parc d'activités sur le territoire de l'intercommunalité, en un lieu respectueux de l'environnement, pour y installer des entreprises de fabrication seules génératrices d'emplois en nombre.

Nous travaillerons en collaboration avec la commune de Rousset qui dispose d'un véritable savoir-faire en la matière .





Redorer l'image et restaurer l'attractivité du centre ancien

Pour être vivant un centre-ville doit être **agréable**, doté de **parkings de proximité**, et offrir un **espace commercial étendu**.

Ainsi il apparaît nécessaire :

- de vider le cœur de notre cité des voitures qui l'asphyxient, afin de restituer aux piétons des lieux de vie agréables.
- de rénover les surfaces des principales places, rues et boulevards, afin d'inciter des investisseurs à s'y installer et accroitre ainsi l'offre commerciale de proximité.
- d'étudier la possibilité de construire un parking souterrain sous l'actuel parking des Cerisiers. Cette réalisation sera financée par une large part, par l'aménagement d'un espace commercial en surface.

UITE, MAIS IL EST IMPORTANT QUE CHACUN OBALE ET COHÉRENTE DE L'AVENIR DE LA CITÉ.

« http://saintmaximin2014.fr»



Un large rassemblement de femmes et d'hommes sérieux et compétents.



Alain DECANIS 58 ans - Enseignant



Blandine GOMART-JACQUET 49 ans - Enseignante Docteur en Histoire



Stéphane DADDI 42 ans - Responsable du service urbanisme



Joëlle SILVY-ALIBERT 59 ans - Agent territorial



64 ans - D. G honoraire de collectivités territoriales



Véronique PLANTIER 48 ans - Infirmière



Pascal SIMONETTI 64 ans - Cadre société d'autoroute en retraite



Marie P. BOUIS-DELHOMELLE 47 ans -Infirmière-puéricultrice



Alain MUSSILLON 75 ans - Colonel, pilote de chasse en retraite



Charline HATOT-MEDARIAN 36 ans - Chargée de mission



Gilles COLOMBANI 56 ans - Infirmier



Nicole DAVICO- MELEK 56 ans - Employée de banque



Jean Luc PIASCO 64 ans - Agent d'entretien en retraite



Laurence CORTEZ 41 ans - Assistante de laboratoire



Christian GIANINETTI 60 ans - Ingénieur



Audrey DIEUDONNE 40 ans - Commerçante



Jean Michel ZAMMIT 45 ans - Directeur d'école



Valérie LLEBRES-DEFAZIO 47 ans - Agent de collectivité



Jean Pascal LARTOT 49 ans - Cadre bancaire



Aurélie RIO 29 ans - Employée bancaire



Daniel Créniault - 57 ans Responsable de service maintenance industrie chimique



Ghislaine SIRABELLA 46 ans - Enseignante



François LUTOR 48 ans - Enseignant



ANTUNES 41 ans - Directrice pédagogique



Luc FERRY 56 ans - Opérateur de production



Keltoum FETTOUS-ALLAG 48 ans - Agent d'entretien



Jean Marie MOMPERT 54 ans - Agent d'accueil



Nadia CHALLAL-MACHOUAT 32 ans - Formatrice



Mohand KADRI 61 ans - Métreur



Odile CHARLES 63 ans - Retraitée



46 ans - Chef d'entreprise



66 ans - Retraitée



35 ans - Enseignant au Lycée

Nous comptons sur vous pour tourner définitivement la page!